

Baudouin de Menten : Pierre Loustau, un berger exemplaire ? Puisque c'est dans le journal

Anne-Marie Siméon signalait le 3 novembre un article dans le journal Sud-Ouest intitulé "**Le vrai berger aime ses brebis**". La buvette a réagi immédiatement aux [déclarations ridicules de Pierre Loustau](#).

« **Pierre Loustau-Chartez rentre de sa 16e saison d'estive à Arnousse. Cet été, il a encore payé son tribut à l'ours. 17 brebis mortes, deux perdues.** » disait l'article.

Pierre Loustau n'est pas un berger qui aime ses brebis

Depuis lors, des voisins de ce berger exemplaire, de « passage à la buvette » m'ont envoyé quelques informations complémentaires qui éclairent Monsieur Loustau sous un autre jour. 299.784 euros ont été dépensé par l'IPHB sur son estive et pour sa cabane. Cela vaut bien un papier dans Sud-Ouest, pour remercier l'IPHB. Voici trois témoignages :

1er témoignage : Le patou reste à la cabane d'Arnousse

« J'en sait beaucoup sur ce berger aspois de l'article de Sud-Ouest : il laisse son troupeau sans surveillance réelle, avec le patou inactif couché à la cabane d'Arnousse – je n'ai pas vu s'il était attaché ou non - et les bêtes en perdition sur les versants de part et d'autre !

Je l'ai vu de mes yeux en août dernier. Nous étions trois dont un responsable de terrain qui s'arrachait les cheveux en observant ce « berger modèle » Il était consterné de constater que le nombre d'attaques de chiens a comme par hasard quasiment disparu en Béarn depuis quelques années et que n'importe quel dégât comme celui d'Ossau récemment indemnisé, était mis sur le compte de l'ours parce qu'on avait trouvé des empreintes à 700 mètres. Or il s'agit d'une zone où l'ours est toujours présent. Des traces, il y en a plein et s'il faut en trouver pour justifier un dégât, il n'y a qu'à se pencher !

La cabane de Pierre Loustau va être refaite de fond en comble super modernisée (et moche en plus !) l'année prochaine grâce à l'IPHB ! Ce berger n'est vraiment pas un type bien. Un article contre l'ours dans Sud-Ouest lui garantit un chantier rapide. Sûr qu'il demandera à Jean Lassalle s'il a lu le bel article sur un berger victime de l'ours. Lui, comme cela, il l'aura encore plus vite son chantier de rénovation. Autant profiter un maximum ! »

2ème témoignage : Un berger négligeant et irresponsable

« L'article du journal Sud-ouest « le vrai berger aime ses brebis » est un tissu de mensonge et de la manipulation. S'agit-il d'une commande de l'IPHB ?

J'étais avec des amis sur l'estive même de ce berger cet été et voilà ce que nous avons constaté : Il laisse son troupeau sans surveillance réelle. Le patou reste à la cabane. Ce berger (Pierre Loustau Charte) le sait très bien qu'il ne joue pas le jeu tout en touchant et profitant des subventions. Il croit qu'on ne le sait pas et que personne ne fréquente les estives où il fait preuve de la plus irresponsable des négligences vis à vis de son troupeau ? Manque de pot, on l'a vu et on l'a constaté sur le terrain avec un expert en la matière ».

Son chien ne pouvait pas jouer son rôle de gardien puisque le troupeau divaguait à plusieurs centaines (voire milliers) de mètres de lui de façon très dispersée, bien plus haut en altitude, mené par personne. De temps en temps, un pauvre type court désespérément vu les dénivelés après les brebis pour les rassembler tant bien que mal car elles sont vraiment menées n'importe comment, il faut voir ça !

3ème témoignage : Un grand consommateur de subvention

« Bonjour Romuald. A propos de votre réaction à cet article de Sud-Ouest : cet éleveur ne respecte pas le cahier des charges, il laisse en pleine zone à ours divaguer son troupeau sans aucune surveillance, il a bien sur empoché la prime pour l'acquisition d'un patou qui se prélassa à côté de la cabane.

Je joins des documents interne de l'IPHB (voir PDF) où tu pourras te rendre compte que si l'on a fait grand cas de ce type dans le journal sud-ouest c'est pour mieux faire passer la pilule localement.

On peut en effet y lire le projet de mise au norme de la cabane et l'amélioration de la piste (cette piste faisant déjà 4 à 5 m de large et conduisant déjà devant la cabane : à part le bitumage je ne vois pas très bien quelles « améliorations » on peut y apporter.

Cette piste devant servir au débardage du bois par câble pour un coût supplémentaire de 6.500 €. On peut également y lire que ce Loustau-Chartezest un grand consommateur des indemnités des dégâts d'ours, le beurre et l'argent du beurre. »



[Déclarations au titre des dégâts d'ours et programme pastoral 2205](#)

Source : La Buvette des Alpes du 12 novembre 2005

http://www.buvettedesalpages.be/2005/11/pierre_loustau_.html